

## Pour qui ?

- Tout agriculteur.

## Les +

- Indépendance du conseil par rapport à la vente des intrants.
- Une approche globale par des conseillers disposant de compétences pluridisciplinaires.

## A noter

- La Chambre d'Agriculture de Saône et Loire est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA
- Tarifs et conditions de vente sur demande.

## Contacts



**Antoine VILLARD**  
Conseiller Agronomie

Tél : 03 85 29 56 22  
06 75 35 25 23  
avillard@sl.chambagri.fr

ou directement votre  
conseiller grandes cultures

# Vos cultures et vos prairies

## Conseil stratégique *Cultures* individuel

***Je souhaite aller vers des systèmes de cultures plus économes en produits phytosanitaires et en engrais.***

### Notre réponse

Vous aider à optimiser la conduite de votre atelier culture.  
Vous apporter tous les éléments techniques, économiques et réglementaires pour réduire l'utilisation des intrants.

### Notre prestation

### Conseil individuel

- Une approche globale de l'exploitation, suivie d'une analyse fine de l'atelier cultures, permettant de disposer de tous les éléments de réflexion nécessaires à la mise en place de nouveaux modes de productions plus économes et plus respectueux de l'environnement.
- La définition d'une stratégie d'anticipation visant à rechercher toutes les solutions agronomiques disponibles avant de recourir aux produits phytosanitaires.
- Des propositions d'adaptation des rotations et des itinéraires techniques, en accord avec les contraintes et les objectifs de l'agriculteur.

### Nos engagements

- Une co-construction du système de cultures alternatif.
- Une intervention ponctuelle de 2 à 3 heures sur l'exploitation avec un conseiller spécialisé en agronomie.
- La remise d'un relevé d'observations et préconisations dans le mois qui suit la visite.
- Le cas échéant, un suivi annuel permettant de faire régulièrement le point des modifications opérées, des difficultés ou des réajustements nécessaires.